

POUR LES PLUS DE 55 ANS—un nouvel atelier « plaisirs de la table »... et c'est gratuit !

Nous vous proposons un nouvel atelier qui aura lieu 6 mardis matins de 9 h 30 à 11 h, du 20 novembre au 18 décembre, à la salle polyvalente (petite salle)

Objectifs :

Apporter les connaissances nécessaires aux participants sur l'équilibre alimentaire

Informers les participants de leurs besoins spécifiques

Adopter de bonnes habitudes alimentaires

Préserver sa santé avec une bonne hygiène de vie

Définir les portions adéquates en lien avec une alimentation équilibrée



Les Thèmes abordés lors des 6 séances de 1h30 :

Information générales sur les différents nutriments, minéraux, vitamines

Les différents groupes alimentaires : à quelle fréquence les consommer lors des repas

Adopter le bon rythme alimentaire

Décryptage étiquettes alimentaires

Comment éviter la dénutrition, comment prévenir l'ostéoporose

Que faire face aux syndromes métaboliques liés à l'âge (Diabète, hypertension, cholestérol...)

Alimentation et sport, la bonne adéquation

Des bons d'inscription seront distribués à domicile prochainement

ECONOMISONS L'ENERGIE

Le PETR du Sundgau, dans le cadre de sa démarche Climat Air Energie vous propose d'économiser de l'énergie avec l'association Alter alsace Energie

REDUISEZ VOS FACTURES

Familles à énergie positive : c'est un défi qui se déroule du 1.12 au 30.4. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8 % uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes, sans perdre de confort.

IDENTIFIEZ LES FUITES DE CHALEUR par la thermographie de façade qui peut vous aider à identifier les points les plus déperditifs d'un bâtiment en faisant apparaître les contrastes thermiques d'une paroi. Inscrivez vous avant le 31.12.18 ; opération gratuite mais places limitées

TROUVEZ LES BONNES INFORMATIONS POUR VOTRE RENOVATION

Informations gratuites, neutres et objectives sur votre projet d'économie d'énergie : isolation, chauffage, énergie renouvelable... La conseillère répond aux questions techniques, administratives et financières pour vous donner tous les éléments pour mener à bien votre projet en toute sérénité.

Vous pouvez prendre rendez-vous lors des permanences prévues chaque premier vendredi du mois (après-midi)

2.11 : mairie de Dannemarie

7.12, 1.2, 5.4, 7.6 : pays du Sundgau à Altkirch

10.1 : mairie de Ferrette

1.3 : mairie d'Illfurth

3.5 : mairie de Seppois le Bas

5.7 : mairie de Waldighoffen

Informations et inscriptions auprès d'alter alsace Energies—03.89.50.06.20—
ie68@alteralsace.org



retrouvez-nous sur FACEBOOK—<https://www.facebook.com/werentzhouse>

Et sur notre nouveau site internet : www.werentzhouse.fr

WERENTZHOUSE



La dépêche municipale Flash infos

n° 29 — octobre 2018



CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Toute la population de Werentzhouse est cordialement invitée à assister aux cérémonies commémoratives inter-paroissiales du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, qui auront lieu à Werentzhouse

DIMANCHE LE 11 NOVEMBRE 2018

Programme

9 h 00 Messe solennelle en l'église St Wendelin

Place de l'église : cérémonie du Souvenir

Suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente

REUNION PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'ILL ET GERSBACH

Durmenach, Illtal, Muespach, Muespach-le-Haut, Roppentzwiller, Ruederbach, Steinsoultz, Waldighoffen, Werentzhouse,

en vue de présenter le document qui remplacera l'actuel PLU (Plan Local d'Urbanisme)

MARDI 23 OCTOBRE 2018 A 20H à la salle polyvalente de Steinsoultz (3 rue de la Cure)

Le PLUi correspond à :

- un outil de gestion du sol : c'est un projet partagé qui dessine le visage du secteur d'Ill et Gersbach de demain
- Un outil réglementaire qui détermine l'usage des sols sur l'ensemble des communes (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement dans lequel sont définis les droits à construire de chaque parcelle, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Plus d'infos : www.cc-sundgau.fr - Communauté de communes Sundgau—Quartier Plessier 68130 ALTKIRCH

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 03.89.08.36.20 - urbanisme@cc-sundgau.fr

VENEZ NOMBREUX !!!!

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Le prélèvement à la source sera mis en œuvre le 1er janvier 2019. Quelques précisions :

- le prélèvement à la source sera effectué par l'employeur ou la caisse de retraite sur la base d'un taux. Ce taux est indiqué sur l'avis d'impôt reçu au mois d'août 2018
- En 2019, il n'y aura pas de double imposition
- Les crédits d'impôts ne sont pas perdus pour 2018 : un acompte de 60 % sera versé le 15.1.19 et 40 % restants en juillet 2019.
- L'impôt s'adapte automatiquement au revenu perçu et prend en compte dès le mois de janvier les réductions et crédits d'impôts

Pour toute question vous pouvez :

- Contacter le numéro de téléphone spécial « PAS » de l'administration : 0811 368 368 (gratuit à compter du 01.01.2019)
- Utiliser le site <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>
- Sur le site impots.gouv.fr, vous pouvez accéder à votre espace particulier pour déclarer vos revenus, recevoir vos avis, poser une question, corriger votre déclaration et imprimer vos justificatifs de revenus

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants, les non inscrits désirant voter ainsi que les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2019 et qui ont été recensés militairement à Werentzhouse sont inscrits automatiquement. Il est néanmoins prudent de s'en assurer en mairie. Pensez à emporter un justificatif de domicile et la carte d'identité de nationalité française.

Les ressortissants européens domiciliés à Werentzhouse peuvent également s'inscrire avant le 31 décembre (l'inscription n'est pas automatique). Ils pourront voter lors des élections municipales et européennes.

A partir de 2020, il vous sera possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant chaque scrutin. A titre transitoire, vous pourrez encore vous inscrire sur les listes pour les élections européennes de 2019 jusqu'au 31 mars 2019.

LES ELECTIONS EUROPEENNES
AURONT LIEU DIMANCHE
26 MAI 2019

PROCHAINES MANIFESTATIONS

ASSOCIATIF

Samedi 10 novembre en soirée : Loto de l'USW

Samedi 17 et dimanche 18 novembre : marché de Noël par l'ACCW

Samedi 1er décembre : soirée « après-ski » par l'ACSL

Lundi 31 décembre : Réveillon du Nouvel an par Sund'go
Thaï Animations

Dimanche 11 novembre à 9 h : cérémonies du centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918

Jeudi 6 décembre : St Nicolas des enfants (sur invitation)

Dimanche 16 décembre : Fête de Noël du 3ème âge (sur invitation)

ELABORATION DU PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) - protection du patrimoine

Avis aux propriétaires : si vous souhaitez faire protéger des éléments de votre patrimoine en les faisant inscrire dans le PLUi (comme un bâtiment remarquable, un calvaire, un mur, une fontaine, un arbre remarquable...), merci de le signaler rapidement à la mairie.

Cette protection n'a pas de lien avec celle des monuments historiques. Les éléments à protéger seront classés par type et chaque type aura des règles (exemple : obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour tous travaux ; interdiction de démolir ou reconstruction à l'identique en cas de sinistre, travaux autorisés mais aspect général à conserver...). Pour tous renseignements, s'adresser à M. WOLF Hubert ou au secrétariat de la mairie.

BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT RHIN

La collecte pour la banque alimentaire aura lieu

A LA MAIRIE ET A L'EPICERIE CHEZ CAROLINE DU LUNDI 26 NOVEMBRE AU SAMEDI 1er DECEMBRE pendant les heures d'ouverture.

Caroline accorde une remise de 10 % sur les produits destinés à la banque alimentaire achetés dans son magasin. Ces aliments seront distribués à des familles dans le besoin, de notre département exclusivement.

Aliments souhaités : denrées non périssables (conserves de fruits, de viandes, poisson, de légumes, huile, sucre, café, thé, cacao, confitures, céréales, produits d'hygiène...)



LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

Au vu du déficit pluviométrique actuel et la faiblesse de l'étiage des cours d'eau, M. le Préfet du Haut-Rhin a prolongé son arrêté de limitation provisoire de certains usages de l'eau jusqu'au 5 novembre 2018.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet www.werentzhouse.fr, rubrique actualités.

SOYONS SOLIDAIRES—ECONOMISONS L'EAU !!!

SOIREE JEUX ITINERANTE

Proposée par la Ludothèque Mademoiselle Nounou

Joueurs débutants ou confirmés, adultes et enfants, venez passer une soirée ludique ! Du jeu d'ambiance à celui de stratégie, il y en aura pour tous les goûts !

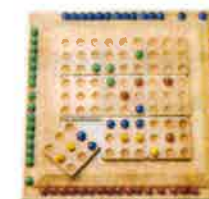
A partir de 8 ans, de 19 h 30 à 22 h

au dépôt

des sapeurs pompiers

à Werentzhouse

**VENDREDI 14 DECEMBRE
et VENDREDI 15 MARS**



Entrée : 3 € avec une boisson offerte— inscriptions conseillées

Renseignements au 06.04.03.35.12 ou par mail : mademoiselle.nounou@gmail.com

RECHERCHONS PASSIONNES POUR S'OCCUPER DU VERGER COMMUNAL

Les arbres fruitiers du verger communal porteront bientôt leurs premiers fruits. Nous recherchons des passionnés qui seraient prêts à s'investir pour renforcer l'équipe de taille, gérer les récoltes, entretenir le site, pourquoi pas créer une association, sensibiliser les enfants et bien sur.... amener toutes autres idées.

Toute personne intéressée peut s'adresser à M. MONA Bernard, adjoint ou au secrétariat de la mairie.



CONCOURS ILLUMINATIONS ET DECORS DE NOEL

C'est le moment de réfléchir à vos décors de Noël.... Déjà le 4ème concours «décors de Noël » en 2018 ! Décors champêtres, sapins, illuminations, décors de fenêtres, de portes, de jardins, crèches (visibles de la rue)..., nous faisons confiance à votre imagination pour nous surprendre !

Le jury passera dans les rues vers la mi-décembre pour admirer vos réalisations et des prix « spécial Noël » seront remis lors des vœux du Nouvel An.

